

ÉGLISES

Informations générales

Identifiant Base Alpage : 108

Titre : Églises

Description : Cette couche géolocalise les églises de Paris sous forme de points depuis le haut Moyen Âge (réforme carolingienne de 816) jusqu'à la Révolution (vente des églises comme biens nationaux en 1790). La définition de l'objet « église » est ici de nature institutionnelle, et la seule dimension spatiale est sa localisation (mais pas son emprise au sol, ni sa composition interne). Lorsque certaines de ces églises, datées entre 816 et 1790, sont attestées antérieurement à 816, leur existence durant cette haute époque a aussi été intégrée dans le SIG (ce qui signifie que pour les établissements antérieurs à 816, la donnée ne se prétend pas exhaustive). Le modèle conceptuel de données, utilisé pour tenir compte des variations dans le temps, est celui, simple, des entités fonctionnelles (Galinie et al. 2004) : il intègre le temps comme un attribut de la donnée, sous la forme des 4 champs dates habituels (date de début 1, date de début 2, date de fin 1, date de fin 2). Pour une même église, plusieurs points sont ainsi créés lors d'au moins un des 4 changements ci-dessous :

- Changement (géométrique) de localisation topographique : déménagement de l'institution. En revanche, on ne recrée un nouvel objet que lorsque il y a déménagement de la communauté ecclésiastique, mais pas quand il s'agit simplement d'une translation de reliques (par exemple, Saint-Merri ne constitue donc pas 2 objets car au 9^e ce sont seulement les reliques de St-Merri qui sont transférées en rive droite). Il est parfois impossible de connaître le lieu précis d'implantation d'une entité pour une période donnée, par exemple quand on n'a qu'une rue, un simple quartier, parfois une simple indication du voisinage du bâtiment. En fonction des indications disponibles, il faut alors décider s'il vaut la peine de créer un point ou pas. Généralement, lorsque la rue est connue, sans autres indications de localisation, à condition que cette rue ne soit pas trop longue, un point a été créé au centre de cette rue, tout en indiquant dans le champ commentaire les raisons de ce point et son absence de fiabilité. On indiquera alors par la même occasion la source permettant de définir ce point approximatif. Pour le reste, c'est vraiment au cas par cas. Si les informations sont trop peu précises, on peut choisir soit de ne point renseigner l'entité, soit de préciser l'impossibilité de créer un point pour cette période dans l'entité successeuse ou antécédente si toutefois il y en a une.
- Changement (attributaire) de nom : par exemple St-Jacques-de-la-Boucherie qui devient St-Jacques-Sts-Innocents quand destruction des Sts-Innocents fin 18^e s.
- Changement (attributaire) de type : régulier/séculier
- Changement (attributaire) de statut dès lors qu'il est bien daté : par exemple quand un couvent est occupé par des religieux d'un ordre puis passe à un autre ordre (donc quand réforme avec changement d'affiliation de l'ordre), ou par exemple des églises ou des chapelle qui n'étaient pas paroissiales mais qui le deviennent paroissiales à un moment donné de leur existence.

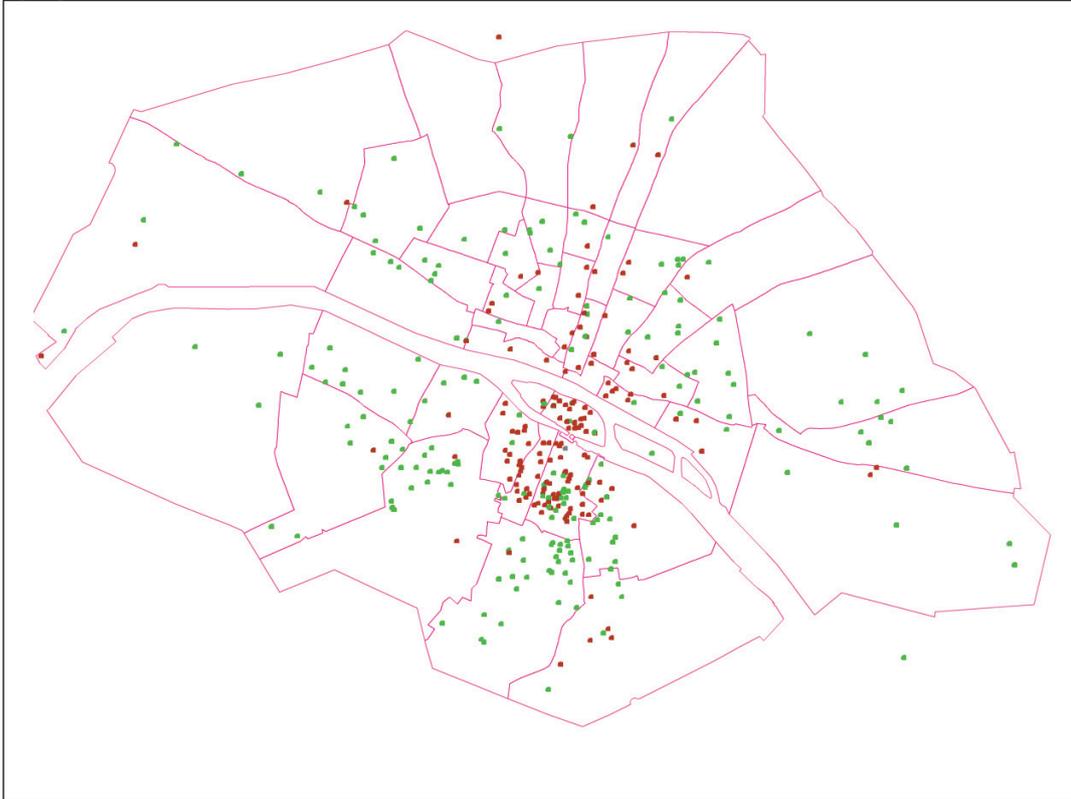
A chacun de ses changements, un nouveau point est créé (le plus souvent au même endroit), les dates de l'objet successeur prenant la suite des dates de l'objet prédécesseur.

Objectifs : Disposer d'une couche de recensement des églises antérieures à 1790

Emprise de la couche : Paris

Nord : 48.88819 ; Sud : 48.83263 ; Est : 2.28767 ; Ouest : 2.39909

Aperçu :



Référence temporelle

Date de révision : 03-07-2013

Date de création : 03-07-2013

Fréquence de mise à jour : Non planifiée

Statut de la donnée : Données historiques

Mots clés : communautés ecclésiastiques ; institutions ; Paris ; églises ; religion

Informations complémentaires

Type de représentation : Vecteur

Type de géométries : Points

Nombre d'objets : 502

Origine : Donnée construite par E. Lallau dans le cadre d'une vacation de recherche (1 mois en 2012, travail réel étalé sur plusieurs mois de novembre 2012 à février 2013). Encadrement d'E. Lallau par Hélène Noizet, Isabelle Brian, Anne-Massoni-Hubert et Noëlle Deflou-Leca.

Auteur :

LALLAU Etienne

Site Internet : <http://alpage.tge-adonis.fr/index.php/fr/>

Point de contact :

NOIZET Hélène

MCF Univ. PARIS 1

LAMOP

1 rue Victor Cousin

75005 Paris

France

Email : helene.noizet@u-paris1.fr

Site Internet : <http://alpage.tge-adonis.fr/index.php/fr/>

Echelle de visibilité : 1/500^e
 Système de projection : Lambert 93 EPSG:2154
 Langue : Français
 Jeux de caractères : UTF8
 Niveau hiérarchique : Jeu de données Condition d'utilisation :
 Licence Odbl Restriction d'accès : Licence Odbl

Informations spécifiques

Référentiel d'origine : Alpage Vasserot
 Echelle de saisie : 1/500^e
 Système de projection : EPSG:2154
 Format : Shape
 Support : En ligne

Informations attributaires

Libellé	Nom	Unité	Type	Liste de valeurs	Nb valeurs renseignées
Identifiant unique pour chaque point (clé)	Id	code	int	valeurs entre : 1.0 et 502.0	502 / 502 (100%)
Nom propre d'une église (exemple Saint Merry)	Titulature	code	varchar	multiple	502 / 502 (100%)
première date de début	DD1	code	int	valeurs entre : 0.0 et 1780.0	502 / 502 (100%)
commentaire portant sur la fiabilité de la date, parfois fixée arbitrairement	Fiab_DD1	code	varchar	multiple	502 / 502 (100%)
deuxième date de début	DD2	code	int	valeurs entre : 0.0 et 1791.0	502 / 502 (100%)
commentaire portant sur la fiabilité de la date, parfois fixée arbitrairement	Fiab_DD2	code	varchar	multiple	502 / 502 (100%)
première date de fin	DF1	code	int	valeurs entre : 0.0 et 2012.0	502 / 502 (100%)
commentaire portant sur la fiabilité de la date, parfois fixée arbitrairement	Fiab_DF1	code	varchar	multiple	502 / 502 (100%)
deuxième date de fin	DF2	code	int	valeurs entre : 0.0 et 2102.0	502 / 502 (100%)
commentaire portant sur la fiabilité de la date, parfois fixée arbitrairement	Fiab_DF2	code	varchar	multiple	502 / 502 (100%)
statut ecclésiastique courant de l'institution défini selon une typologie ad hoc	Statut	code	varchar	Autre ; Chapelle ; 0 ; Basilique ; Communauté ; Eglise paroissiale ; Couvent ; 1:La paroisse possédait 4 cimetières dont celui ; Eglise collégiale ; 1: visible sur le Verniquet ; Cathédrale ; Collège ; Séminaire ; Baptistère ; Mendiant, Franciscain ; Frères augustins ; 1: dès le début ou seulement à partir de 1147? ;	502 / 502 (100%)
Précision sur le statut quand c'est justifié (par exemple mention de l'ordre monastique pour les couvents)	Statut_2	code	varchar	multiple	502 / 502 (100%)

Présence/absence de fonction paroissiale (1/0), assortie parfois d'un commentaire (notamment sur la datation de la fonction paroissiale)	Paroisse	code	varchar	multiple	502 / 502 (100%)
Hôpital	Hôpital		varchar	multiple	502 / 502 (100%)
Cimetière	Cimetière		varchar	multiple	502 / 502 (100%)
Couvent masculin, féminin, ou mixte	Sexe	code	varchar	Femme ; Homme ; Elle a longtemps été nommée comme "l'église de ; Elle existait sous Childebert. Testament d'Ementru ; Mixte ; On sait finalement très peu de chose sur cette ch ; Sur aucun plan ; 303 ; On ne connaît pas la date précise d'adoption de l ; Verniquet: 37 bb, CNRS: 1380, Truschet et Hoyau: 1 ;	502 / 502 (100%)
sources cartographiques utilisées pour situer un point	Sourc_cart	code	varchar	multiple	502 / 502 (100%)
sources archéologiques donnant des informations sur l'église	Sourc_arc	code	varchar	multiple	502 / 502 (100%)
identifiant de l'objet successeur du point de vue institutionnel (et non pas topographique)	id_ob_suc	code	int	valeurs entre : 0.0 et 502.0	502 / 502 (100%)
commentaire donnant des informations historiques	Comment	code	varchar	multiple	502 / 502 (100%)
Dépend_de	DA_pend_de		varchar	multiple	502 / 502 (100%)
type ecclésiastique : régulier, séculier, incertain, inadapté (pour les églises antérieures à 816)_	Type_	code	varchar	multiple	502 / 502 (100%)
Collège mi	Coll_sA_mi		varchar	multiple	502 / 502 (100%)
sources écrites et/ou références bibliographiques donnant des informations permettant de compléter les données attributaires de chaque église	Source_ecr	code	varchar	multiple	502 / 502 (100%)
Présence/absence de chanoines (1/0), que ce soit des églises collégiales ou de simples chapelles	Chanoines	code	int	valeurs entre : 0.0 et 1.0	502 / 502 (100%)
Présence/absence d'un collège (1/0) sans commentaire	College	code	int	valeurs entre : 0.0 et 1.0	502 / 502 (100%)
Période	Période		varchar	Avant 1500 ; Entre 1500 et 1790 ; Sans datation ;	502 / 502 (100%)
Présence d'une fonction d'assistance exercée par l'église : soins, hôtellerie, orphelinat	Assistance	code	varchar	0 ; soins ; soins + hôtellerie ; hôtellerie ; orphelinat ; Entre 1500 et 1790 ; 1 ;	502 / 502 (100%)

Présence d'une paroisse personnelle : « 1 » assorti d'un commentaire	Par_perso	code	varchar	Entre 1500 et 1790 ; 0 ; Avant 1500 ; 1 : cure de l'enclos hospitalier, qui se trouvait à proximité de la rue Saint-Denis, presque en face de Saint-Leu, pour les malades et le personnel de l'Hôpital (Dainville-Barbiche p. 36) ; 1 : paroisse personnelle à l'époque médiévale, mais plus au 18e s. ; 1 : paroisse perso des laïcs de Ste Chapelle : portier, concierge, jardinier, 2 gardes de nuit du palais cités ds la bulle de Jean XXII du 5 août 1320. Ms que juridiction par le trésorier de la Ste-Chapelle et non pas droit curial ; 1 : paroisse personnelle à l'époque moderne des habitants de l'enclos de St-Victor : "cure pr l'enclos de l'abbaye" (Ségolène Barbiche) ; 1 à partir d'environ 1178, qd 2 autres prébendes st fondées par Simon de St-Denis à condition que les chanoines prennent part aux offices du chœur à ND et disent 3 messes pr semaine pr les fidèles laïcs. Réf acte : Lasteyrie p. 456 ; 1 : paroisse personnelle pour les habitants de l'enclos situé dans le Louvre : donc sûrement pour les habitants du Palais, même si la paroisse royale est censée être Saint-Germain l'Auxerrois ; 1: paroisse personnelle des habitants du cloître Notre Dame qui étaient pour la plupart des clercs ; ? : des paroissiens de St-Merri s'y rendaient pr suivre des offices (Friedman p145, Baloché 1909 p511). Citée comme "cure" ds Pouillé de Sens au 14e. En 1462, une fenêtre est percée ds le mur d'un louage mitoyen pour suivre les offices. ; 1 : paroisse personnelle à partir de 1195-1205, jusqu'à la Révolution ;	502 / 502 (100%)
--	-----------	------	---------	---	------------------

Informations sur les métadonnées

Date de création de la fiche : 26-09-2013

Date de la dernière modification de la fiche : 15-09-2013

Contact :

COSTA Laurent

Fonction : administrateur général

Organisation : CNRS UMR 7041 ArScAn, 21 allée de l'Université, 92023 Nanterre, France

Tel : 033146692558

Email : laurent.costa-asi@mae.u-paris10.fr

Site Internet : <http://alpage.tge-adonis.fr/index.php/fr/>

Condition d'utilisation : Licence Odbi

Restriction d'usage : Licence Odbi

URL fiche INSPIRE :

<http://dmap.tge-adonis.fr/dynmap/extensions/index.php?cont=metadatadynmap&event=getFicheMetadata&mod=metadata&bdd=alpage2&layerid=108>

Informations complémentaires

Précisions sur les champs de la couche «églises» :

1) Id

n° unique qui sert de clé, autocrémenté mais qui a pu être modifié manuellement pour faire se rapprocher des états chronologiques différents d'une même église.

2) Titulature

on désigne ainsi le ou les noms propres qui existent en même temps pour une église (exemple

« Saint-Martin », « Annonciation ou Jacobins »), sans indiquer le type de l'institution (donc on ne met pas « couvent », « église », « paroisse »...). Sauf pour certaines églises dont le type est accolé au nom propre pour désigner l'institution, comme pour certains collèges : on a indiqué « Collège Royal » et pas « Royal ».

3) Champs Dates : DD1, DD2, DF1, DF2 et leur fiabilité

==> DD1 : première date de début

==> Fiab_DD1 : commentaire portant sur la fiabilité de la date, parfois fixée arbitrairement

==> DD2 : deuxième date de début

==> Fiab_DD2 : commentaire portant sur la fiabilité de la date, parfois fixée arbitrairement

==> DF1 : première date de fin

==> Fiab_DF1 : commentaire portant sur la fiabilité de la date, parfois fixée arbitrairement

==> DF2 : deuxième date de fin

==> Fiab_DF2 : commentaire portant sur la fiabilité de la date, parfois fixée arbitrairement

En ce qui concerne les champs datation DD1 ou DD2, il est parfois compliqué de les déterminer. Généralement, pour beaucoup d'édifices, la date de fondation précise n'est pas connue. En revanche, on a des dates où l'entité existe avec certitude, sans pour autant pouvoir déterminer qu'elle ne pouvait exister antérieurement. Pour renseigner cette antériorité possible, il faut alors mettre une date arbitraire en DD1. Admettons ainsi qu'une église est attestée pour la première fois en 1136 mais qu'on ignore sa date de fondation. On mettra alors en DD1 une date arbitraire correspondant généralement au début du siècle, c'est-à-dire 1101, tandis que DD2 sera 1136. Quand un édifice est attesté non pas pour une date précise mais pour un siècle, le VIe par exemple, on mettra alors en DD1 501 et DD2 600. De même si l'on apprend qu'un édifice fut fondé dans la première moitié du VIIIe siècle, on mettra alors DD1 701 et DD2 750.

En ce qui concerne les dates de fin, DF1 correspond à la date de suppression de l'entité, généralement, cela ne va guère au-delà de la période révolutionnaire, quand bien même les bâtiments de la communauté religieuse ou l'église aurait été rendus au culte ultérieurement. Elle correspond à la phase d'abandon. En revanche, la date DD2, renseigne autant que possible la date de destruction matérielle ou de reconversion de l'édifice. Si un couvent a été abandonné à la Révolution et détruit en 1809 pour percer telle ou telle rue par exemple, on mettra alors DF1=1790 et DF2= 1809. Dans le cas d'une entité qui aurait été abandonnée à la Révolution mais aurait physiquement subsisté jusqu'à nos jours, la DF2 est alors 2012 (par exemple la cathédrale Notre Dame).

4) Statut

statut ecclésiastique courant de l'institution, exprimé avec des termes auxquels on donne un sens exclusif (donc qui ne se recourent pas) et diachronique (donc valable pour toute la période, de 800 à 1790). Habituellement, les statuts sont désignés par des termes dif-

férents selon les époques mais, dans ce corpus, ils renvoient à une même réalité diachronique : par

exemple, ici, on a utilisé la formule moderne « couvent » pour désigner tous les établissements réguliers, et non pas monastère ou abbaye que l'on trouve plus fréquemment au Moyen Age : ici, donc, on ne tient pas compte des nuances de sens entre ces différentes expressions du fait régulier. Valeurs possibles : baptistère (1), cathédrale (2), basilique (8), chapelle (48, à préciser), chapelle baptismale (2), chapelle collégiale (3), chapelle funéraire (2), chapelle paroissiale (5), collège (72), communauté (66), couvent (178), église (2, à préciser), église paroissiale (48) église collégiale (17), église collégiale du XIe (1, NB à supprimer), hôpital (17), séminaire (22).

- « Basilique » : pour la période haute, antérieure à la réforme carolingienne de 816 qui binarise les types d'établissements ecclésiastiques.
- « Baptistère » (3 occurrences) : il peut s'agir du baptistère principal lié à la cathédrale (Saint-Jean-le-Rond) ou de chapelles baptismales (Saint-Jean-Baptiste à St-Germain-le-Vieil ou Saint-Jean-en-Grève). Le statut comporte la mention « chapelle baptismale » pour les distinguer du baptistère principal.
- « Cathédrale » (2 occurrences) : St-Etienne et Notre-Dame.
- « Chapelle » : 59 occurrences. La définition de chapelle ici adoptée est la suivante : établissement séculier de rang inférieur à une église paroissiale ou collégiale. Elle est donc strictement institutionnelle et nous n'avons pas du tout pris en compte la topographie interne des églises (ne sont donc pas indiquées dans cette couche de données les chapelles qui forment des unités topo-liturgiques dans une nef, dans un transept ou encore dans le chevet d'une église). Le niveau infra-topographique n'a pas été pris en compte, puisque la couche est en points. Dans le champ « Statut_2 », une précision peut être donnée pour certaines, qui sont « chapelle funéraire », « chapelle paroissiale », voire « chapelle collégiale », « chapelle baptismale ».
- « église paroissiale » et « église collégiale » : si elles ne sont pas de simples chapelles, les églises séculières ne peuvent être que paroissiale ou collégiale. Lorsqu'une église est à la fois collégiale et paroissiale, on mettra en priorité la valeur « église collégiale » dans le champ « Statut », tout en renseignant « 1 » dans le champ « Paroisse ».
- Pour l'ensemble des communautés, couvents, monastères, prieurés ou abbayes réguliers, une valeur générique absolument indispensable pour la création et l'utilisation du SIG a été déterminée : la valeur « Couvent ». Certes, celle-ci peut paraître trop générale et non adaptée à certaine entité, aussi ne faut-il pas la percevoir au sens strict du terme. On appelle « couvent » toute communauté régulière quelle que soit son époque, et les différentes appellations ci-dessus sont dc ici simplifiées et considérées comme synonymes de « couvent », sans nuance propre à chacune d'elle. Ces nuances renvoient à des périodes différentes (on trouve plutôt « monastère » et « abbaye » au haut Moyen Age et « couvent » à l'époque moderne) : mais comme on a pris en compte ici l'évolution du haut Moyen Âge à la Révolution, on s'est mis d'accord sur « couvent » comme dénominateur commun pour toutes les communautés régulières.
- Les communautés séculières ne pouvant être intitulées « couvent », un autre terme générique a été adopté, à savoir la valeur « Communauté ». Celle-ci s'applique donc pour tout groupement de religieux (communauté) n'ayant pas embrassé de règle en particulier. On retrouve cette valeur pour nombre de communautés chargées de l'instruction, de la charité, ou certaines communautés hospitalières. Leurs membres prononcent des vœux, mais ils ne sont pas ni perpétuels ni solennels. Et du point de vue juridique à l'époque moderne, leurs vœux

Bénédictins). Certains pvt avoir une règle (par exemple Oratoriens) ou pas (la plupart n'en ont pas, au sens de la règle monastique). Pas soumis à la clôture. Ex = Oratoire (ne st pas des réguliers mais forment une Cté avec des vœux et une règle).

- « Collège » et « Séminaire ». Les deux valeurs existent séparément dans le champ « Statut » ce qui permet de les nuancer.
- « Autre » : on trouvera ici tous les cas (peu nombreux) qui n'étaient pas en cohérence avec les principes de nos catégories adoptées dans la table attributaire. Cela concerne la nouvelle église de la Madelaine (construite dans la 2e moitié du 18e s., mais qui n'a jamais été lieu de culte avant la Révolution, à cause justement de l'interruption des travaux lors de la Révolution), ainsi que les hôpitaux dont on n'a pas pu déterminer le statut de la communauté qui dessert cet hôpital, qui peut être régulière ou séculière. Par ailleurs, on peut obtenir facilement tous les hôpitaux (quel que soit le statut de la communauté ecclésiastique qui le dessert) par l'intermédiaire d'un autre champ, spécifique, appelé « Hôpital ».

5) Statut_2

pour la moitié environ des objets, on peut préciser le statut par la mention d'un ordre ou d'une congrégation de laquelle relève l'objet (par exemple : « Franciscains, Clarisses » ou « Augustins, Fontevristes ». On peut trouver aussi des précisions sur le statut de certains objets, qui sont classés « autre » dans le champ « Statut » (objets n° 58, 70, 145, 172, 247). Pas totalement harmonisé du point de l'orthographe (Bénédictins/Bénédictines).

6) Paroisse

« 0 » si pas de fonction paroissiale ; « 1 » si fonction paroissiale, avec parfois un commentaire, notamment sur la datation de la fonction paroissiale qui peut différer de celle de l'église elle-même (et donc des champs DD1/DD2/DF1/DF2).

7) Hôpital

« 0 » si pas d'hôpital (au sens le plus général du terme : établissements de soins ou d'hôtellerie) ; « 1 » si fonction d'hôpital, avec parfois un commentaire.

8) Cimetière

collecte déjà signifiante (84 points) à partir du plan de Verniquet et des mentions de cimetière trouvées ds la bibliographie et dans les sources lors du dépouillement pour les églises. Toutefois la collecte des cimetières n'est pas exhaustive.

9) Sexe

sexe des communautés ou des couvents.

10) Sourc_cart

sources cartographiques utilisées pour situer un point.

11) Sourc_arc

sources archéologiques donnant des informations sur l'église.

12) id_ob_suc

y a déménagement d'une église X d'un lieu 1 à un lieu 2, et remplacement au lieu 1 par une église Y, on indiquera ds ce champ, pour l'église X, l'identifiant de la nouvelle église ds le lieu 2, et non pas celui de l'église Y.

On indiquera à chaque fois dans le champ « id_ob_suc » l'identifiant de l'entité successeuse. Si un bâtiment est occupé par une première communauté qui déménage dans un autre endroit, laissant alors ce bâtiment à une deuxième communauté, l'identifiant de l'objet successeur ne sera pas celui de la deuxième communauté, mais le nouveau lieu d'implantation de la première communauté. En revanche, si une communauté disparaît et que ces bâtiments sont réutilisés par une autre communauté, on renseignera cette dernière en objet successeur. Dans tous les cas, on ajoutera dans le point successeur les informations relatives à l'emplacement de l'objet antécédent (son identifiant), dans les champs commentaires des dates, afin que l'utilisateur puisse trouver rapidement les différentes translations d'une communauté religieuse ou d'une autre entité. Par exemple, admettons que la Communauté 1 ait d'abord été implantée Rue St-Martin, et qu'en 1136 elle déménage Rue St-Denis, laissant alors ses locaux à la Communauté 2. On mettra alors en ID successeur du point correspondant à la Communauté 1 de la rue St-Martin, l'identifiant du point de la Communauté 1 de la Rue St-Denis et non pas celui de la Communauté 2 du même emplacement. En revanche, dans le champ « Fiab_DD1 » du point de la Communauté 2 de la rue St-Martin, on indiquera que l'implantation s'est effectuée dans les anciens locaux de la Communauté 1 dont on indiquera alors l'identifiant. On a ainsi essayé de donner un maximum d'informations, pour que tous les renseignements se recourent au mieux.

13) Comment
commentaire donnant des informations historiques.

14) Dépend_de
église de laquelle l'entité dépend d'un point de vue institutionnel, soit à laquelle elle est affiliée.

15) Type
4 valeurs sont possibles en fonction du type ecclésiastique : régulier, séculier, inadapté, incertain. La valeur « inadapté » concerne essentiellement des églises antérieures à la réforme carolingienne, datée ici de 816, qui binarise les églises en 2 catégories (séculiers/réguliers), alors qu'auparavant ces 2 catégories ne sont pas 2 types bien tranchés, opposés l'un à l'autre et exclusifs : dans la pratique antérieure au début du 9e s., ces catégories sont plus poreuses, perméables et voisinent au sein des mêmes groupes basilicaux.

16) Coll_sémi
sont ici recensés toutes les écoles visant à former des membres d'une église (église au sens le plus général, donc régulière ou séculière). On y retrouve les « collèges » en tant que tels et qui sont une institution à part entière (par ex les Jacobins), et on y a signalé aussi les écoles créées par certaines églises qui souhaitaient avoir un lieu de formation pour leurs membres (cela comprend donc à la fois les noviciats des églises régulières et les séminaires des églises séculières). Ces églises peuvent se situer à Paris (St-Sulpice) ou à l'extérieur de Paris (Marmoutier ou St-Denis près de Paris), mais tiennent à avoir un lieu de formation proche de l'université de Paris, et ce dès le 14e s.

17) Source_ecr
sources écrites et/ou références bibliographiques donnant des informations permettant de compléter les données attributaires de chaque église, notamment pour la datation.

18) Chanoines

communautés comportant des chanoines séculiers, que ce soit des églises collégiales (16 ou 17) ou de simples chapelles (3).

19) Assistance

valeurs « soins », « hôtellerie » (ex = St-Jacques de l'Hôpital), « orphelinat » (Enfants trouvés, Pauvres écoliers de St-Nicolas-du-Louvre). Précisons que la collecte des établissements d'assistance n'est pas exhaustive, dès lors qu'ils n'ont pas été repérés comme liés à une église (par ex la Maison de Scipion qui est une fondation hospitalière privée n'est pas indiquée ; l'hôpital militaire des Invalides est bien signalé, mais au titre des Lazaristes qui en assure la direction spirituelle).

20) Par_perso

Paroisse personnelle : vide pour la plupart des églises ; « 1 » + un petit commentaire textuel pour les paroisses ayant été des paroisses personnelles. En droit canonique, une paroisse personnelle se distingue d'une paroisse territoriale classique car elle a un ressort paroissial qui est différent, défini en fonction de personnes et non pas d'un espace urbain : il s'agit le plus souvent de laïcs présents dans un enclos canonial, monastique ou royal, par exemple les membres de la famille des chanoines, ou des domestiques (concierge, jardinier...).

21) Collège

« 0 » si pas de collège ; « 1 » si l'église est ou comporte un collège.

Ressources documentaires utilisées

1) Plans :

- Plan Alpage-Vasserot (1810-1836)
- Plan de Verniquet (1790 ca)
- Plan de Turgot (1739)
- Plan de Gomboust (1652)
- Plan archéologique de Berty
- Carte de Paris du CNRS en 1380

2) Bibliographie :

- BERMÈS E. (2001) — Le couvent des Mathurins de Paris et l'estampe au XVIIe siècle, THESE 2001, ECOLE DES CHARTES, Paris.
- BINGRAND-HAYEZ A.-M. (1955) — « Le quartier Saint-Merry de Paris des origines à la Révolution », in Positions des thèses de l'Ecole nationale des Chartes, p. 17-20.
- BIVER P. et M.-L. (1970-1975) — Abbayes, monastères et couvents de Paris : des origines à la fin du XVIIIe siècle, 2 vol.
- BOISROUVRAY X (du). (1953) — « L'église collégiale et la confrérie du Saint-Sépulcre à Paris (1325-1791) », in Positions des thèses de l'Ecole nationale des Chartes, p. 33-35.
- BONNARDOT A. (1882) — L'abbaye royale de Saint-Antoine-des-Champs, Paris, p. 91.
- BORDIER H.-L. (1856) — Les moustiers de Paris. Les églises et monastères de Paris: pièces en prose et en vers des IXe, XIIIe et XIVe siècles, éd. A. Aubry, Paris, 117 p.
- BOUQUET H.-L. (1891) — L'Ancien Collège d'Harcourt et le lycée Saint-Louis, Delalin frères, Paris. CEDOZ F.-M.-TH. (1891) — Un couvent de religieuses anglaises à Paris de 1634 à 1884, Paris. COMPÈRE M.-M. (2002) — Les Collèges français (XVIe-XVIIIe siècles), Répertoire, t. 3, Paris. Paris, INRP et CNRS, 478 p.

- DAINVILLE-BARBICHE (de) S. (2005) — Devenir curé à Paris : institutions et carrières ecclésiastiques, 1695-1789, PUF, 550 p.
- DE GAULLE J. (1839) — Nouvelle histoire de Paris et de ses environs, Ed Frères Pourrat, Paris. DULAURE J.-A. (1823) — Histoire physique, civile et morale de Paris: depuis les premiers temps historiques jusqu'à nos jours..., Guillaume, Paris.
- DULAURE J.-A. (1853) — Histoire physique, civile et morale de Paris: depuis les premiers temps historiques jusqu'à nos jours... Gabriel Roux éd., Paris.
- DUVAL N., PERIN P., PICARD J.-M. (1992), "Paris" dans Province ecclésiastique de Sens (Lugdunensis Senonia), édité par Jean-Charles Picard, Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle, éd. de Boccard, Paris, vol. VIII, p. 97-129.
- DUVIGNACQ-GLESSEN M.-A. (1994) — L'ordre de la Visitation à Paris au XVII^e et XVIII^e siècle, Paris, Le Cerf, 350 p.
- ÉTIENNE G. (1974) — Étude topographique sur les possessions de la maison du Temple à Paris (XII^e-XIV^e s.) Thèse de l'École des chartes, LIV-586 pages. Tableaux, 16 pages d'annexes à la fin. Paris, Promotion 1973-74.
- EXPILLY A. (1768) — Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France, tome V.
- FELIBIEN M., DOM LOBINEAU (1725) — Histoire de la ville de Paris, 5 vol.
- FLEURY M. ; PRONTEAU J. (1974) — « Les origines de l'ancienne église Sainte-Opportune », dans Ecole pratique des Hautes Etudes. 4^e section. Sciences historiques et philologiques. Annuaire 1973-1974, p. 525-534.
- FRIEDMANN A. (1959) Paris, ses rues, ses paroisses du Moyen Âge à la Révolution. Origine et évolution des circonscriptions paroissiales, Paris, Plon.
- GABOURD A. (1865) — Histoire de Paris depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, Gaume frères et J. Duprey, Paris.
- GARIN J. (1910) — « Les Annonciades de Popincourt (1636-1782). Leur établissement, les deux premières supérieures » In Revue d'histoire de l'Église de France. Tome 1. N^o5, pp. 533-554.
- GUEROUT (1949-1951) — «Le Palais de la Cité à Paris, des origines à 1417....» in Mémoires de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie de Paris et de l'Île-de-France. 1^{ere} partie: t. I, p. 57-212.
- GUILLOT M. (1970) — « Chapitre IV : La collégiale parisienne », in L'abbaye d'Almenèches et sainte Opportune : sa vie et son culte, dir. Y. Chaussy, P. Lethielleux, Paris, p. 341-371.
- HURTAUT P.-T.-N. ; MAGNY (1779) — Dictionnaire historique de la ville Paris et de ses environs, dans lequel on trouve la description des monumens & curiosités de cette capitale ...Moutard, Paris.
- JAILLOT (1775) — Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris, 20 quartiers, Paris.
- JOINVILLE (1859) — Histoire de Saint Louis, Éd. Firmin-Didot, Paris, p. 232.
- LEBEUF J. (1754-1758, rééd. 1883) — Histoire de la Ville et de tout le diocèse de Paris, Féchoz et Letouzey, Paris, 15 vol.
- MARLÉS (de) J. (1838) — Paris ancien et moderne, ou Histoire de France divisée en douze périodes appliquées aux douze arrondissements de Paris, et justifiée par les monuments de cette ville célèbre..., Parent- Desbarres, Paris.

- MASSONI A. (2009) — La collégiale Saint-Germain l'Auxerrois de Paris (1380-1510), Limoges, éd. PULIM.
- PERRAULT A. (2009) — L'architecture des collèges parisiens au Moyen-Âge, éd. PUPS, 2009. SAINT-VICTOR (de) J.-B. (1809) — Tableau historique et pittoresque de Paris: depuis les Gaulois jusqu'à nos jours, Paris.
- SAUVAL H. (1724) — Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris, Volume 1, Paris. SOULAY V., BOISSAVIT-CAMUS B., FOVIAUX A. (2013) — Géolocalisation des établissements religieux (IVe-XIIe siècle), dans H. Noizet, B. Bove, L. Costa (dir.), Paris de parcelles en pixels, éd. PUV, Paris, p. 247-256.
- TERROINE A. ; FOSSIER L. (1998) — Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Magloire, vol. 1, fin du Xe s.-1280, Paris, CNRS éd., Brepols, p. 510-525.
- THIERY M. (1787) — Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris, Tome 1, Hardouin et Gattey, Paris.
- TROCHE N.-M. (1847) — « Notice historique sur l'ancienne église collégiale et paroissiale de Saint-Benoît, quartier de la Sorbonne, à Paris », Revue archéologique, t. IV, p. 214-227 et p. 276-282.
- TUETÉY A. (1905) — Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française, Tome VII, (Assemblée législative, Quatrième partie), Imprimerie Nouvelle.
- VIEILLARD-TROIEKOUROFF M., FOSSARD D., CHATEL E., LAMY-LASSALLE C. (1960) — « Les anciennes églises suburbaines de Paris du IVe au Xe siècle », Paris et Île-de-France, Mémoires (congrès international pour l'étude du haut Moyen Age occidental, Poitiers, juillet 1961), XI, p. 17-282.
- WAROLIN C. (1999) — « L'hôpital et la chapelle Sainte-Catherine, rue Saint-Denis, et la confrérie des apothicaires de Paris » in Revue d'histoire de la pharmacie, Vol. 87, Numéro 324, pp. 417-424.

3) Sites internet :

- web.aphp.fr/archives/IMG/pdf/37_Charite.pdf <http://www.wissensdrang.com/dcon8fr08.htm>
- <http://www.hospitaliers-de-saint-jean-de-jerusalem.org/Commanderies-de-Malte/index.php?page=Le-Temple-de-Paris#Paris> <http://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/hsm/HSMx1983x017x002/HSMx1983x017x002x0159.pdf>
- [7x002x0159.pdf](http://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/hsm/HSMx1983x017x002/HSMx1983x017x002x0159.pdf)